



Votre Commune entame sa
deuxième Opération de
Développement Rural

**Réunion d'Information
et de Consultation**

Joncret, le 20 juin 2013

Opération de Développement Rural



FRW Le déroulement de cette soirée

OBJECTIFS

Introduction

Définitions et réalisations

Consultation

Vos opinions } sur votre village
Vos souhaits } sur votre Commune

Information

Etapas d'une Opération de Développement Rural

Vos questions



Introduction



FRW) Une définition

Une Opération de Développement Rural est une politique de développement local qui vise à **améliorer les conditions de vie** des **habitants** d'une **Commune** dans **tous les domaines** de la vie quotidienne.



A partir d'un diagnostic de la Commune,
la **population** et les **élus** définissent une **stratégie**
reprenant des **projets et actions** à mettre en œuvre sur la
Commune pour atteindre des **objectifs**.

L'Opération de Développement Rural est synthétisée dans un document « papier » appelé **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**.



Quelques réalisations de la première Opération de Développement Rural



FRW Maisons de village

- Construction de **4 maisons de village** : Fromiée, Hymiée, Lausprelle et Les Flaches.
- Rénovation de la **Salle** Mélot à **Joncret**.



FRW Salle Mélot de Joncret

Avant



Après



FRW Espaces publics

- Aménagement de **6 espaces publics** : Fromiée, Loverval Lausprelle et **Joncret** à venir, ceux de Gougnyes et de Villers-Poterie.





FRW Place de Joncret et....

Avant



Après





FRW)et cheminement

Avant



Après



FRW Aménagements sécuritaires

- Des **aménagements sécuritaires** aux abords des écoles :
Lausprelle, Villers-Poterie, Les Flaches, Loverval



FRW) Espaces verts, aires de convivialité...

- Des **aménagements d'espaces verts**, terrains d'aventures, aires de convivialité : Les Flaches, Lausprelle, Gougnies, Loverval, Joncret.



- La formation de **guides composteurs**
- La construction de **logements sociaux**
- La **promotion des produits régionaux**
- La création d'une **réserve naturelle**
- ...



OBJECTIFS

Introduction

Définitions et réalisations

Consultation

Vos opinions } sur votre village
Vos souhaits } sur votre Commune

Information

Etapas d'une Opération de Développement Rural

Vos questions



Processus participatif...

... sur un territoire communal

... pour les 10 prochaines années



FRW) Présentation : la FRW

Jocelyne BRAET et Céline LEMAIRE

Agents de développement à la **Fondation Rurale de Wallonie**
Bureau régional Entre-Sambre-et-Meuse, situé à Philippeville

La FRW est un organisme privé en charge **de missions** de service public, notamment **l'accompagnement de certaines Communes pour leur Opération de Développement Rural.**

Les rôles de la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre d'une ODR :

- Animer les réunions et en assurer le secrétariat,
- Veiller à la participation de la population,
- Apporter son expertise.



FRW Les objectifs de cette Consultation

- ❑ Mettre en avant les besoins, les souhaits des habitants (objectifs)
- ❑ Proposer des projets et des actions

pour améliorer la qualité de vie des habitants de la Commune de Gerpennes

- ❑ dans les 10 prochaines années
- ❑ pour votre Village et pour la Commune de Gerpennes



Consultation



FRW Consultation : votre avis

La recette d'une bonne consultation :

- Courtoisie
- Politesse
- Respect des autres, non jugement des avis
- Il ne s'agit pas d'une tribune politique
- On peut parler de tout

MAIS TOUJOURS dans un souci collectif

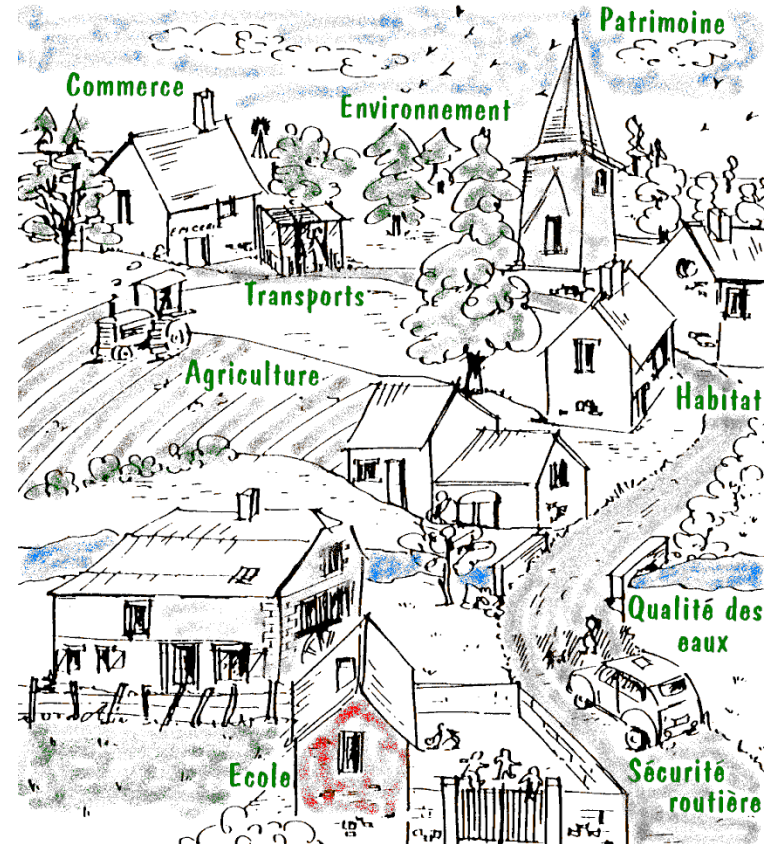




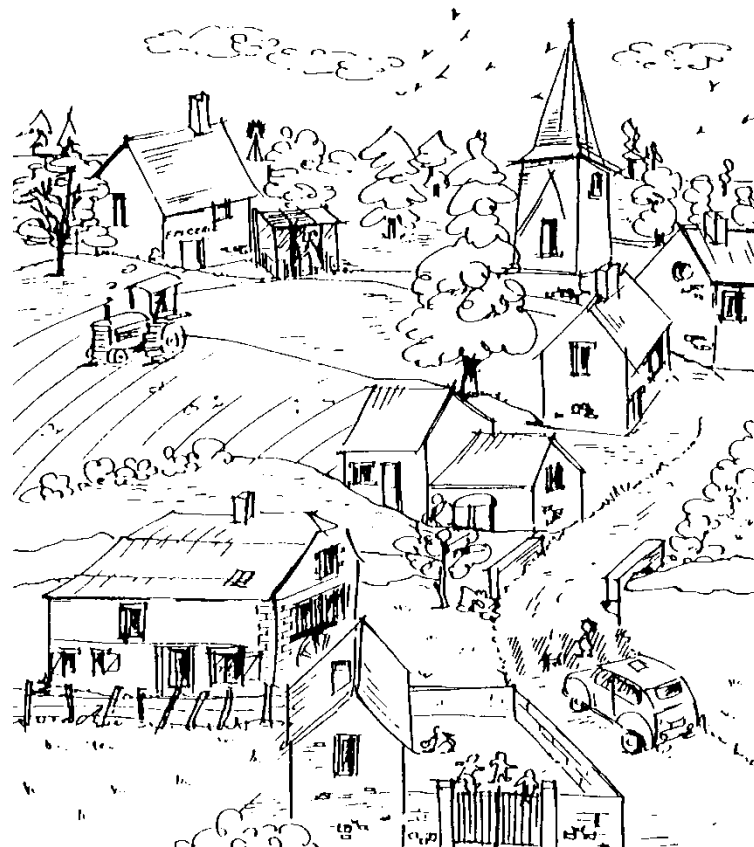
FRW Vie Communale

Quand on vous dit
« **Vie Communale** »...
à quoi pensez-vous ?

en **UN** seul mot

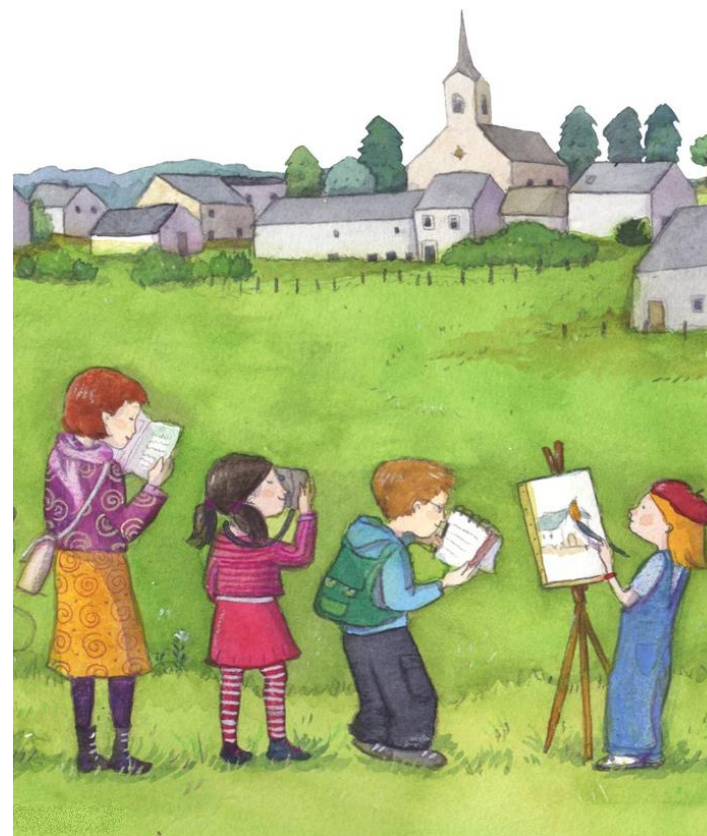


Pour vous, les **CINQ**
thèmes importants de la
vie communale sont...



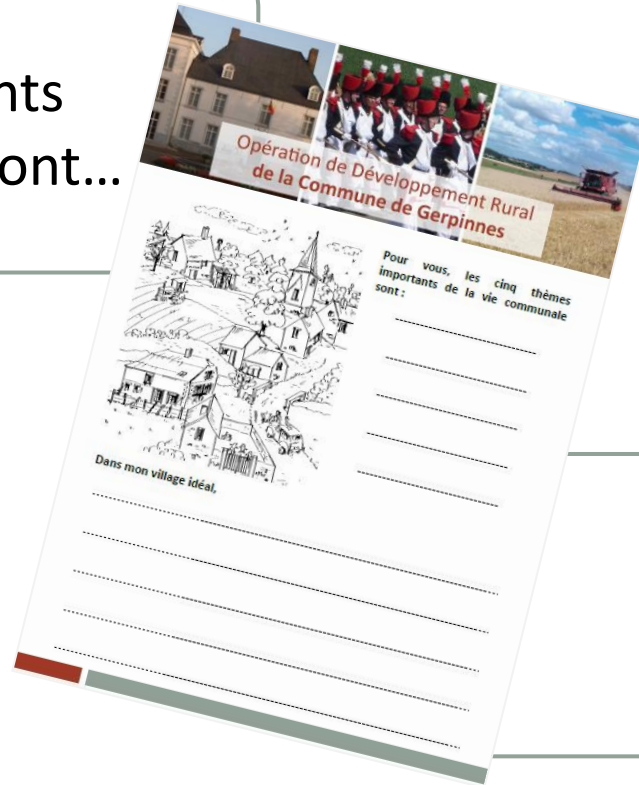
A quoi ressemblerait
votre village idéal ?

Dans mon village idéal il y
aurait....



FRW Vie Communale

Pour vous, les **CINQ** thèmes importants de la vie communale sont...



A quoi ressemblerait votre Joncret idéal ?

Dans mon village idéal
il y aurait....



FRW Consultation : votre avis



Aujourd'hui ?

Demain ?

Des idées à faire partager ?



Vivre à Joncret, aujourd'hui ?

Aujourd'hui

- ❑ Quels sont les points positifs ?
- ❑ Quels sont les points négatifs?
- ❑ Quelle fierté en retirez-vous ?
- ❑ Quels avantages en retirez-vous ?
- ❑ Quels désavantages en retirez-vous ?



FRW Vivre à Joncret, demain ?

Demain

- ❑ Quelle évolution prévoyez-vous pour votre village ?
- ❑ Quel serait le futur idéal ?
- ❑ Quel serait le futur à éviter à tout prix ?



FRW Des idées à faire partager ?

Avez-vous des idées à faire partager ?

- Des projets
 - Des actions
- pour votre village
pour votre Commune



FRW Le déroulement de cette soirée

OBJECTIFS

Introduction

Définitions et réalisations

Consultation

Vos opinions } sur votre village
Vos souhaits } sur votre Commune

Information

Etapas d'une Opération de Développement Rural

Vos questions



Information



Une Opération de Développement Rural dans l'esprit du Développement durable

Gerpennes vise la rédaction d'un
Programme Communal de Développement Rural
Agenda 21 Local (PCDR/A21L)





Une Opération de Développement Rural dans l'esprit du Développement durable



Un Agenda 21 Local est une stratégie communale conçue et réalisée dans le **respect des cinq principes du développement durable**, énumérés lors du sommet de la terre à Rio (1992).



FRW Le Développement Durable c'est...

- Principe de participation
Elaborer les projets en collaboration avec les acteurs concernés.
- Principe d'intégration
Prendre en compte l'économique, le social, la culture et l'environnement.
- Principe de précaution
Evaluer et anticiper les risques et les impacts d'un projet.
- Principe de solidarité
Etre solidaire vis-à-vis des générations futures, des Communes voisines, des autres régions du monde...
- Principe de responsabilité
Atténuer les conséquences négatives de nos actes et de nos décisions.



L'élaboration d'un Agenda 21 Local vise également la **mise en œuvre des principes du développement durable dans la gestion courante de l'Administration communale.**



Exemples :

- économie d'énergie au sein de la Commune*
- des retombées plus directes pour les entreprises locales*

**Mise en place d'une
Plateforme communale
au sein de l'Administration communale**



Les étapes d'une Opération de Développement Rural (ODR) et l'implication de la population



Les Opérations de Développement Rural sont régies par le **décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural** précisant notamment :

- ❑ **Les étapes à suivre** pour mener une Opération de Développement Rural.
- ❑ L'obligation d'assurer **l'information, la consultation et la participation de la population** durant toute la durée de l'Opération.



FRW Les étapes d'une ODR

E T A P E 1

L'auteur de programme désigné par la Commune de Gerpennes (Survey & Aménagement) réalise une **étude approfondie du territoire** (*caractéristiques socio-économiques du territoire*).

RÉALISÉE



FRW Les étapes d'une ODR

E
T
A
P
E

2

L'auteur de programme désigné par la Commune de Gerpennes (Survey & Aménagement) **identifie les principales ressources et les principales problématiques du territoire** (diagnostic).

RÉALISÉ



FRW Les étapes d'une ODR

E T A P E 3

La Fondation Rurale de Wallonie anime les **réunions d'Information et de Consultation** dans chacun des **10 villages et hameaux de l'entité.**

- **Information** sur le déroulement de l'ODR
- **Consultation** des habitants sur le présent et l'avenir de la Commune

Du 26 mars au
20 juin 2013

FRW Les étapes d'une ODR

E T A P E 4

Les **thèmes** abordés lors des réunions d'Information et de Consultation sont approfondis lors de **réunions publiques** en **Groupes de Travail**.

- GT vie associative
- GT mobilité
- GT tourisme
- GT urbanisme
- GT économie
- ...

Automne-Hiver 2013



FRW Les étapes d'une ODR

E T A P E 5

Consultation d'acteurs locaux par la Fondation Rurale de Wallonie.

Eventuellement, **consultation de certains publics** (agriculteurs, associations locales, jeunes, enfants...) par la Fondation Rurale de Wallonie.



FRW Les étapes d'une ODR

E T A P E 6

Mise en place d'une **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** composée :

- De citoyens représentant équitablement les différents **villages**, les différentes **classes d'âge** et les différents **milieux socio-économiques** de l'entité
- Des représentants du **Conseil communal** (un quart maximum)
= 20 à 60 membres

La CLDR est un **organe consultatif**, un **relais entre la population et la Commune**, qui reste le maître d'œuvre de l'Opération de Développement Rural.

Printemps 2014



FRW Les étapes d'une ODR

E T A P E 7

La Commission Locale de Développement Rural définit les **objectifs de développement** à atteindre sur la Commune, sur base des éléments apportés par la **population** dans le cadre des réunions d'Information et de Consultation et des Groupes de Travail.

Exemples :

- *aménager des infrastructures d'accueil pour les touristes*
- *sécuriser les entrées des villages et les lieux de vie importants*



FRW Les étapes d'une ODR

E T A P E 8

La Commission Locale de Développement Rural définit les **projets et actions** utiles à réaliser afin de parvenir aux **objectifs fixés** sur base des éléments apportés par la **population** dans le cadre des **réunions d'Information et de Consultation** et des **Groupes de Travail**.

Exemples :

- *réhabilitation d'un ancien bâtiment industriel en centre sportif*
- *réalisation d'une brochure pour les nouveaux habitants*

Elle fixe également les **priorités de réalisation** de ces projets (court, moyen et long terme).



FRW Les étapes d'une ODR

E T A P E 9

Ce processus conduit à rédiger un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** qui est un **document « papier »** reprenant les résultats et le déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR).



FRW Les étapes d'une ODR

E T A P E 1 0

Le Programme Communal de Développement Rural de Gerpennes pourra être approuvé par le Gouvernement wallon pour une durée de validité de **10 ans maximum**.

Gerpennes aura **10 ans pour réaliser les actions et les projets** de son Programme Communal de Développement Rural.



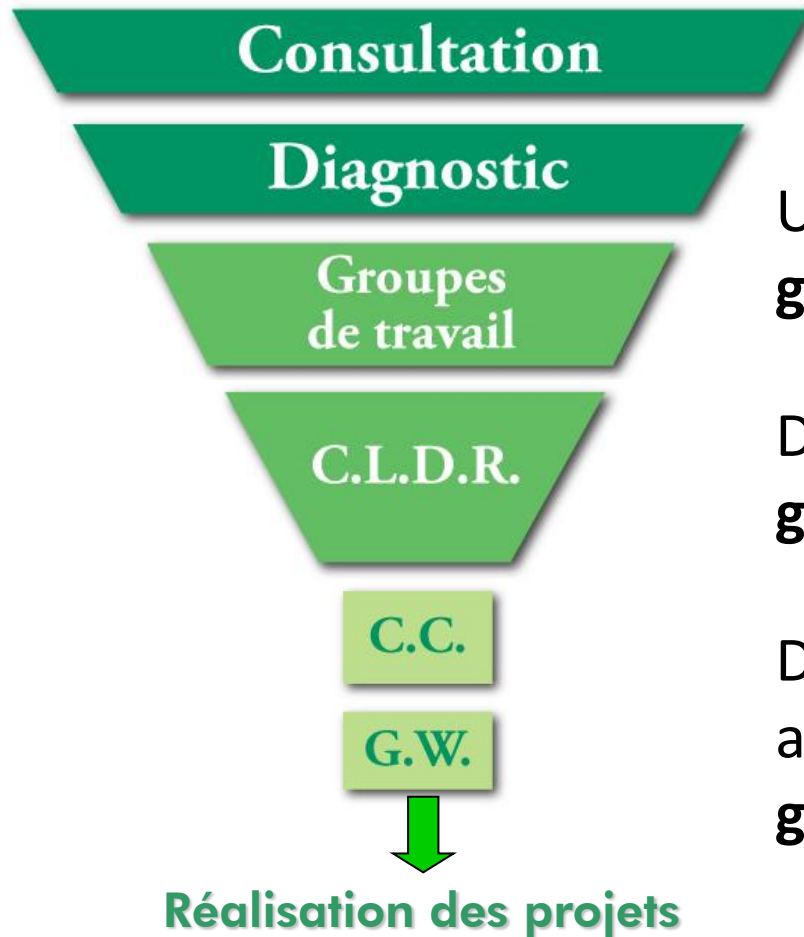
La réalisation des projets et des actions

Le PCDR est un outil de gestion et de prospective communale qui :

- **donne accès à des subsides de maximum 80% pour les projets** relevant du **Ministre** en charge du **développement rural** (*amélioration du cadre de vie, lieux de rencontre, services à la population...*)
- est un **atout dans la recherche d'autres financements** (sport, tourisme...).

De nombreux projets et actions peuvent se réaliser avec **peu ou pas de moyens** (conférences, brochures...).





Un diagnostic partagé par **le plus grand nombre**

Des objectifs portés par **le plus grand nombre**

Des projets construits et acceptés **par et pour le plus grand nombre**

L'Opération de Développement Rural



Questions

Avez-vous des questions sur l'Opération de Développement Rural ?



FRW Tenez-vous au courant !

www.gerpennes.be

ODR de Gerpennes
sur Facebook



GERPINNES
Opération de Développement Rural



DOCUMENT D'INFORMATION

« Une Opération de Développement Rural est une politique de développement local qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'une Commune dans tous les domaines de la vie quotidienne. »

La participation citoyenne est un des piliers primordiaux du bon déroulement d'une Opération de Développement Rural. Diverses réunions permettront aux habitants de réfléchir - ensemble - sur l'avenir de leur commune.

Donner son avis
Partager ses idées
Imaginer des projets

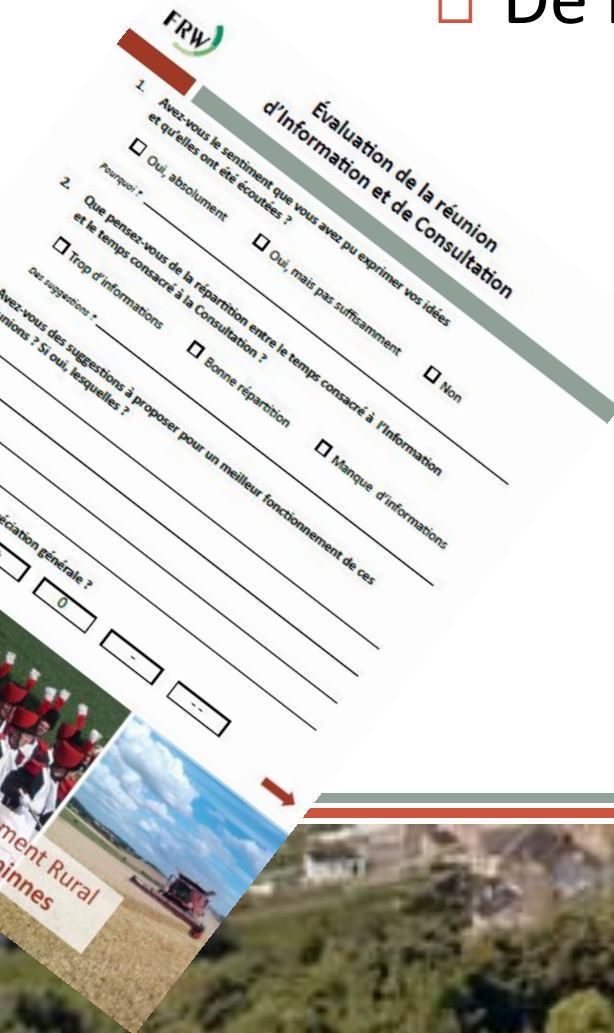
Imaginons ensemble des actions et des projets concrets à mettre en œuvre dans l'entité de Gerpennes !



FRW N'oubliez pas !

□ De remplir votre feuille d'évaluation

□ De nous laisser vos coordonnées pour établir une liste des présences



FRW

Évaluation de la réunion d'information et de Consultation

1. Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?

Oui, absolument Oui, mais pas suffisamment Non

Pourquoi ? _____

2. Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'information et le temps consacré à la Consultation ?

Trop d'informations Bonne répartition Manque d'informations

des suggestions ? _____

Avez-vous des suggestions à proposer pour un meilleur fonctionnement de ces réunions ? Si oui, lesquelles ? _____

évaluation générale ?

0 1 2 3 4 5

ment Rural
innes

Merci de nous laisser vos coordonnées pour établir la liste des présences

Nom, Prénom :

Profession et/ou Association :

Rue, n° :

Village :

Adresse email :





FRW N'oubliez pas !

- Si vous le souhaitez: **poser votre candidature** pour faire partie de la **Commission Locale de Développement Rural**.

Définir les objectifs de développement

Définir les projets et actions

Suivre la réalisation des projets

Le relais entre la population et la Commune

Opération de Développement Rural de la Commune de Gerpinnes

Formulaire de candidature
Commission Locale de Développement Rural de Gerpinnes

Nom : Prénom :
Rue et numéro : Village :
Téléphone et/ou GSM : Sexe : Homme - Femme
Adresse mail :
Année de naissance :
Profession / secteur d'activité :
Si vous êtes retraité, quelle était votre profession ?
Si vous êtes aux études, pouvez-vous spécifier ?
Etes-vous membre d'association(s) : oui - non
Si oui, laquelle (lesquelles) et à quel titre ?
Quels sont vos principaux centres d'intérêt ?
 Vie sociale et culturelle
 Économie et commerce
 Aménagement et nature
 du territoire / Mobilité
 Agriculture
 Sports et loisirs
 Communication, multi
 Énergies renouvelables
 Gestion communale
 Autres :
Gerpinnes ?



**Merci de votre attention
et de votre participation**

N'hésitez pas à en parler autour de vous...



LOVERVAL

Mardi 26 mars

Salle Charon, Place Brasseur

ACOZ

Mardi 7 mai

Salle Pouleur, Rue des Ecoles

HYMIÉE

Jeudi 30 mai

Maison de Village, Place d'Hymiee

LAUSPRELLE

Mardi 16 avril

Maison de Village, Rue de Villers

LES FLACHES

Mardi 14 mai

Maison de Village, Rue Paganetti

GOUGNIES

Jeudi 6 juin

Salle A. André, Rue de l'Escuchau

VILLERS-POTERIE

Jeudi 25 avril

Salle communale, Rue de Presles

FROMIÉE

Jeudi 2 mai

Maison de Village, Rue de Biesme

Toutes les réunions débuteront

À 19h30 précises

Si vous n'êtes pas libre le jour de la
réunion dans votre village, vous
êtes le bienvenu un autre soir, dans
un autre village...

Ed. resp. :Administration communale
Avenue Astrid 11 - 6280 Gerpinnes

GERPINNES

Jeudi 13 juin

Salle communale, Pl. des Combattants

JONCRET

Jeudi 20 juin

Salle des Guichoux, Rue des Guichoux